

Remigiusz Henczel  
Ambassadeur plénipotentiaire de la  
Représentation Permanente de la République de Pologne  
auprès des Nations Unies à Genève

## **Le vieux Docteur à Genève**

C'est dès leur enfance que les Polonais sont des proches de Janusz Korczak, lorsqu'ils s'émeuvent en lisant l'histoire du roi Macius Premier, livre traduit dans plusieurs langues, et compagnon des enfants de tous les coins du monde.

En pédagogie, Korczak bouleversa la conception du processus éducatif, revendiquant pour l'enfant la place de sujet et un respect égal à celui d'un adulte, ceci en des temps où les femmes étaient considérées comme des êtres de seconde catégorie. Janusz Korczak s'engagea de manière active dans la formulation des droits de l'enfant, droits qui devaient être repris dans la Charte des Droits de l'Enfant, adoptée par la Ligue des Nations, en 1924. L'original de ce document, sauvegardé à Genève, et porte entre autre sa signature.

Une approche pleine de dignité - préconisée par le Docteur Korczak - empreinte d'un immense amour envers les enfants, ont du faire face à la mort et à l'implosion de la civilisation européenne, lors de la Seconde guerre mondiale. Cette attitude ne cesse d'inspirer et d'être matière à réflexion pour les élites intellectuelles, gouvernements, enseignants, pédagogues et chacun en particulier. Les acquis de Janusz Korczak soutiennent les idées de solidarité, les actions humanitaires en politique internationale et tous les mouvements qui combattent la dégradation de la liberté et de la dignité de l'enfant.

Le «Vieux Docteur» devança l'esprit de son époque, aussi bien dans la dimension historique, que scientifique et littéraire. Aujourd'hui, au début du XXI siècle, bien que la situation de notre civilisation soit tout autre, nous retrouvons constamment dans toutes les paroles et gestes du Docteur, des valeurs plus qu'actuelles, bien trop souvent non réalisées.

Le Parlement Polonais a dédié l'année 2012 à Janusz Korczak. Elle est celle du centième anniversaire de la fondation par le Docteur de l'orphelinat et le 70 anniversaire du martyr de ses orphelins, qu'il accompagna jusque dans les chambres à gaz. Ces événements tragiques font partie d'une autre époque,

cependant, le monde actuel observe impuissant - en cette ANNÉE KORCZAK que nous célébrons - la mort, les tortures et les blessures d'enfants, résultats de guerres, combats et conflits. Pour ne citer des pays tels que le Congo ou la Syrie.

Les droits de l'enfant, pour lesquels combattait Korczak sont mis en vigueur dans la communauté internationale dès 1989, lorsque l'Assemblée Générale des Nations Unies vota la Convention des Droits de l'Enfant. L'application de ce document, auquel ont souscrit 193 États membres de l'ONU, est soumise au monitoring du Comité des Droits de l'Enfant. Cette année, l'Assemblée Générale des Nations Unies a présenté aux États membres un nouveau protocole, qui permet à chaque enfant de déposer plainte au sujet du non respect des droits contenus dans la Convention.

La Représentation Permanente de la République de Pologne auprès des Nations Unies à Genève, est particulièrement tenue de préserver la mémoire de son grand compatriote. Depuis trois ans, se rencontrent à Genève, avec persévérance, les membres de l'Association Janusz Korczak, inspirés par les idéaux du Docteur, afin de discuter des divers acquis et actions de cet humaniste et éminent pédagogue. Les participants des séminaires proviennent de presque tous les continents, ce qui rend les idées de Korczak encore plus universelles.

C'est à Genève, auprès de l'ONU, qu'ont leurs sièges les organisations et institutions internationales, telles que le Conseil des Droits de l'Homme, le Bureau International du Travail (ILO), l'Organisation Internationale de la Santé (WHO), ou le Comité International des Droits de l'Enfant. De part leurs activités, elles transmettent et remplissent la plus importante mission de Janusz Korczak : le respect de la dignité et des droits de l'enfant.